



**Synthèse des activités préparatoires à la Convention menées par Laïcité Brabant Wallon sur la thématique « Pauvreté et précarité sociale » et les 4 questions de départ pour la tenue de l'atelier du 8 octobre**

Angles d'attaque : « Emploi/enseignement », « Logement/sans-abrisme », « Jeunesse » et « Mobilité »

**a. Réflexions**

**Emploi/enseignement**

La formation scolaire n'est pas en adéquation avec le monde du travail. Le « système » scolaire ne prône pas la mise en réseau et la valorisation des compétences. Il ne favorise ni l'équité, ni l'apprentissage par le collectif, ni l'épanouissement personnel, ni les savoir-faire, en ce compris les diplômes étrangers. La rigueur, le courage et la volonté ne sont pas des qualités travaillées à l'école alors qu'elles sont un moteur d'emploi. Cela engendre un sentiment d'infériorité et une mauvaise estime de soi.

**Logement/sans-abrisme**

L'accès à la location privée est trop cher, celui au logement public et au RIS est trop compliqué. De plus, il y a peu d'alternatives aux logements traditionnels. Cette situation est encore pire en milieu semi-rural comme le Brabant Wallon qui connaît un problème de mobilité.

Le phénomène du sans-abrisme masculin et féminin est mal connu, voire invisibilisé -, peu quantifié, découragé en milieu urbain et pas assez encadré quantitativement et qualitativement. Les adresses de référence et les logements insalubres ne sont pas des logements.

**Jeunesse**

Les jeunes ont une mauvaise connaissance de leurs droits et manquent de recours et de possibilités d'aide, ce qui entraîne du découragement et un manque de motivation.

La précarisation des jeunes liée essentiellement au décrochage scolaire et à la rupture familiale leur confère une image négative – voire criminalisée -, de la culpabilisation et un manque d'estime d'eux-mêmes.

**Mobilité**

La manque de fluidité entre les services de transport qu'ils soient publics ou privés, les différences d'accès aux transports entre les villes et les milieux semi-ruraux et ruraux, le peu d'offres à destination des seniors et des personnes à mobilité réduite et le manque

d'infrastructures pour la mobilité douce sont une source d'inégalités. Les tarifs des transports en commun ne cessent d'augmenter ; les systèmes de paiement électronique ne sont pas compréhensibles par les aînés ; le peu de remboursements de frais de transport pour les personnes travaillant à temps partiel sont d'autres sources d'inégalités.

## **b. Questions**

### **Emploi/enseignement**

Comment conférer plus d'équité dans l'enseignement et l'emploi : quels sont les freins à la solidarité dans les méthodes d'apprentissage ? Comment revaloriser les filières professionnelles ? Comment valoriser et soutenir le travail bénévole ?

### **Logement/sans-abrisme**

Comment faciliter l'accès au logement : quels sont les freins à la mise à disposition de logements publics et privés inoccupés dans les villes et les milieux ruraux ?

Connait-on la réalité du mal logement et du sans-abrisme en Wallonie et en Belgique ? Existe-t-il des chiffres objectifs et évaluables ?

### **Jeunesse**

Comment favoriser « l'activation sociale » des jeunes en situation de précarité ? Quelles structures spécifiques pour les aider ?

Existe-t-il au sein du CAL des structures d'assistance morale destinées aux jeunes ?

### **Mobilité**

Qui doit bouger : les bénéficiaires d'aides ou les structures d'aides ? Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics et des médias ?

## **c. Propositions**

### **Emploi/enseignement**

- Faciliter les reconnaissances de diplômes obtenus à l'étranger.
- Valoriser les filières professionnelles.
- Tenir compte des problèmes de la vie comme freins à l'apprentissage et à l'emploi
- Inciter au bénévolat.
- Proposer un service citoyen rémunéré sans limite d'âge pour valoriser les compétences et le savoir-faire (et s'en rendre compte), ce qui permettrait de reconnaître l'Autre dans ses compétences et « casser » les logiques individuelles et corporatives.
- Mixer les couches sociales dans une mise en commun de ressources.
- Libérer du temps au sein des entreprises (et les soutenir financièrement : déduction impôt) pour le travail social bénévole.
- Travailler par projets et plus par tranches horaires.
- Le "repair café" est à valoriser ; mais il faut pouvoir l'ouvrir à tout public pour retrouver la notion du "vivre ensemble".

### **Logement/sans-abrisme**

- Elargir l'accès au RIS et aux crédits sociaux.

- Faire des dénombrements du sans-abrisme et mal logement tous les 2 ans.
- Créer des points d'accueil mobiles.
- Diversification des types de logements et des structures d'accueils (housing first, habitat léger, accueil d'urgence, hôtels sociaux, etc.).
- Construire des logements sociaux modulables et adaptatifs (mixtes et non mixtes).
- Créer des espaces sécurisant (entre autres pour les femmes).
- Transports gratuits pour se rendre en structure d'accueil.
- Donner plus de temps pour le travail des assistants sociaux.
- Créer des points d'accroche permanents et non saisonniers.
- Echapper aux logiques territoriales.
- Cf. Luc Schuiten : créer des logements collectifs, fleuris, durables, collectif mais modulaires.

### **Jeunesse**

- Rendre l'école plus attractive et mixte au niveau socioéconomique.
- Favoriser les apprentissages différenciés (en termes de temps accordé aux apprenants et de contenus) / travailler via le collectif et favoriser l'estime de soi.
- Mettre les jeunes en situation de précarité en relation avec le monde du travail même sans formation : service citoyen ?
- Donner plus d'importance à la pensée attentive dans les apprentissages et pas uniquement favoriser la transmission du savoir.
- Favoriser l'assistance morale spécifique pour les jeunes.
- Travailler avec le milieu familial à la déconstruction des stéréotypes.

### **Mobilité**

- Plus de concertation sociale entre employeurs, employés et structures de transport public concernant la mobilité.
- Imaginer des mises en réseau (co-voiturage, etc.) pour améliorer la mobilité.
- Augmenter l'offre de transports et la multimodalité entre les services.
- Favoriser l'intermodalité.
- Plus de services de proximité, plus de quartiers soutenus par les pouvoirs publics
- Coordonner les modes de transports.
- Éduquer à d'autres modes de transport ; créer « d'autres récits » de transport.
- Faire financer par l'Etat des lignes de transport public « non rentables ».

#### **d. Les 4 questions de départ pour la tenue de l'atelier du 8 octobre**

- 1. Comment rendre mobile les institutions en milieu rural ?**
- 2. Comment faciliter l'accès à un logement décent pour tous ?**
- 3. Quelles actions de lutte contre la précarité amèneraient à plus de cohésion sociale ?**
- 4. Comment faire de l'enseignement un lieu de cohésion sociale ?**

***Rappels : chaque question doit donner lieu à une proposition concrète et chaque proposition ne peut excéder 250 caractères espaces compris***